

Bruxelles, le 31 mars 2006

## La Commission européenne consacre une étude à l'édition scientifique en Europe

***La Commission européenne publie aujourd'hui une étude consacrée à l'édition scientifique en Europe. Les publications scientifiques permettent de diffuser les résultats de la recherche, ce qui est indispensable pour poursuivre les travaux de recherche et transformer les connaissances en produits et services innovants. Les publications scientifiques constituent en outre un des principaux moyens de certifier la qualité du travail accompli. Étant donné les faibles sommes investies chaque année par les pouvoirs publics pour favoriser l'accès aux publications scientifiques, l'Europe a tout intérêt à disposer d'un système d'édition scientifique efficace, qui diffuse rapidement les résultats de la recherche à un large public. Cette étude, réalisée pour la Commission par un groupe d'experts, contient une série de recommandations pour l'avenir, notamment pour améliorer l'accès à la recherche financée par les pouvoirs publics. Toutes les parties intéressées sont invitées à communiquer à la Commission leur avis sur les conclusions de l'étude, afin d'alimenter la conférence sur l'édition scientifique qui se tiendra à l'automne 2006.***

Janez Potočnik, membre de la Commission européenne responsable de la science et de la recherche, a déclaré: «*Il est dans notre intérêt à tous d'adopter un modèle d'édition scientifique qui valorise l'excellence de la recherche. Nous sommes prêts à collaborer avec des lecteurs, des auteurs, des éditeurs et des organismes de financement pour mettre au point ce modèle.*»

L'étude examine l'évolution économique et technique du marché de l'édition scientifique en Europe. Elle a été commandée dans le cadre du débat public actuel sur les conditions d'accès aux publications scientifiques et sur leur diffusion. Des changements importants se sont produits dans ce domaine au cours des 30 dernières années, en particulier la généralisation de l'utilisation d'internet. L'étude confirme que les revues scientifiques sont essentielles à la diffusion des connaissances scientifiques. Étant donné les sommes élevées investies par les pouvoirs publics dans la recherche, il devient de plus en plus important que les publications des résultats de la recherche soient accessibles à un public le plus large possible.

L'étude présente donc un certain nombre de recommandations pour l'avenir, à savoir:

- pour le public, un accès garanti aux résultats de la recherche financée par les États, au moment de la publication ainsi qu'à long terme,
- la mise en place de conditions égales afin de garantir une concurrence équitable entre les différents modèles commerciaux d'édition,

- un classement des revues scientifiques selon leur qualité, qui ne se limitera plus au seul critère de l'excellence scientifique, mais qui tiendra également compte de facteurs tels que la gestion des droits d'auteur, les moyens de recherche et l'archivage,
- des tarifications qui encouragent la concurrence sur le marché de l'édition,
- l'examen minutieux des principales fusions susceptibles de se produire dans ce secteur,
- la promotion des publications électroniques, par exemple en supprimant les mesures fiscales défavorables et en encourageant les financements publics et les partenariats public-privé afin de créer des archives numériques dans des domaines bénéficiant d'un faible investissement commercial.

La Commission européenne tient à entendre l'avis de toutes les parties intéressées. Elle appelle par conséquent à réagir à l'étude et à intervenir sur d'autres questions relatives à l'édition scientifique. Les avis et interventions seront adressés à [rtd-scientific-publication@cec.eu.int](mailto:rtd-scientific-publication@cec.eu.int) au plus tard le 15 juin 2006.

L'étude et les réactions du public constitueront le thème central d'une conférence sur l'édition scientifique, qui se tiendra à l'automne 2006. Un débat sur le sujet sera également mené par l'intermédiaire de SINAPSE, l'interface électronique entre la communauté scientifique et les décideurs politiques européens (SINAPSE est accessible à l'adresse: <http://europa.eu.int/sinapse>).

L'étude a été réalisée par un consortium dirigé par le professeur Mathias Dewatripont de l'Université Libre de Bruxelles.

Elle peut être téléchargée à l'adresse suivante:

[http://europa.eu.int/comm/research/science-society/pdf/scientific-publication-study\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/research/science-society/pdf/scientific-publication-study_en.pdf)

Pour de plus amples informations sur SINAPSE, veuillez consulter: [IP/05/271](#) + [MEMO/05/86](#)